



## SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE D'AGEL

Fait à AGEL, le 28 MARS 2022.

Le maire, Mr Patrick CABROL

NOTE DE PRESENTATION  
BREVE ET SYNTHETIQUE

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

# TABLE DES MATIERES

## Contenu

LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT	1
LA SECTION D'EXPLOITATION	3
LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5
LA GESTION DE LA DETTE	6

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT

## LE CADRE GENERAL DU COMPTE ADMINISTRATIF DU SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT

L'article L2313-1 du code général des Collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le service eau & assainissement de la commune d'Agel.

Ce budget est soumis aux instructions budgétaires des services publics industriels et commerciaux. La collectivité a fait le choix de l'assujettir à la TVA.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2021.

Les sections d'exploitation et d'investissement structurent le budget du service.

- **La section d'exploitation** regroupe l'ensemble des dépenses et de recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services. Les dépenses de fonctionnement étant constituées par l'achat de l'eau potable, l'entretien des réseaux, de la filière assainissement et des intérêts d'emprunt à payer. Les recettes de fonctionnement correspondant principalement à la facturation aux abonnés de leur consommation.
- **La section d'investissement** est quant à elle liées aux projets d'investissement de la commune. Les dépenses de cette section font varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des études et des travaux réalisés soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création. On retrouve également ici le remboursement du capital des emprunts contractés pour mener à bien ces projets. Les recettes d'investissement étant principalement constituées par les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement (attribuées essentiellement par l'ETAT, L'AGENCE DE L'EAU et le DEPARTEMENT DE L'HERAULT), les éventuels emprunts nouveaux contractés pour financer les dépenses d'investissement.

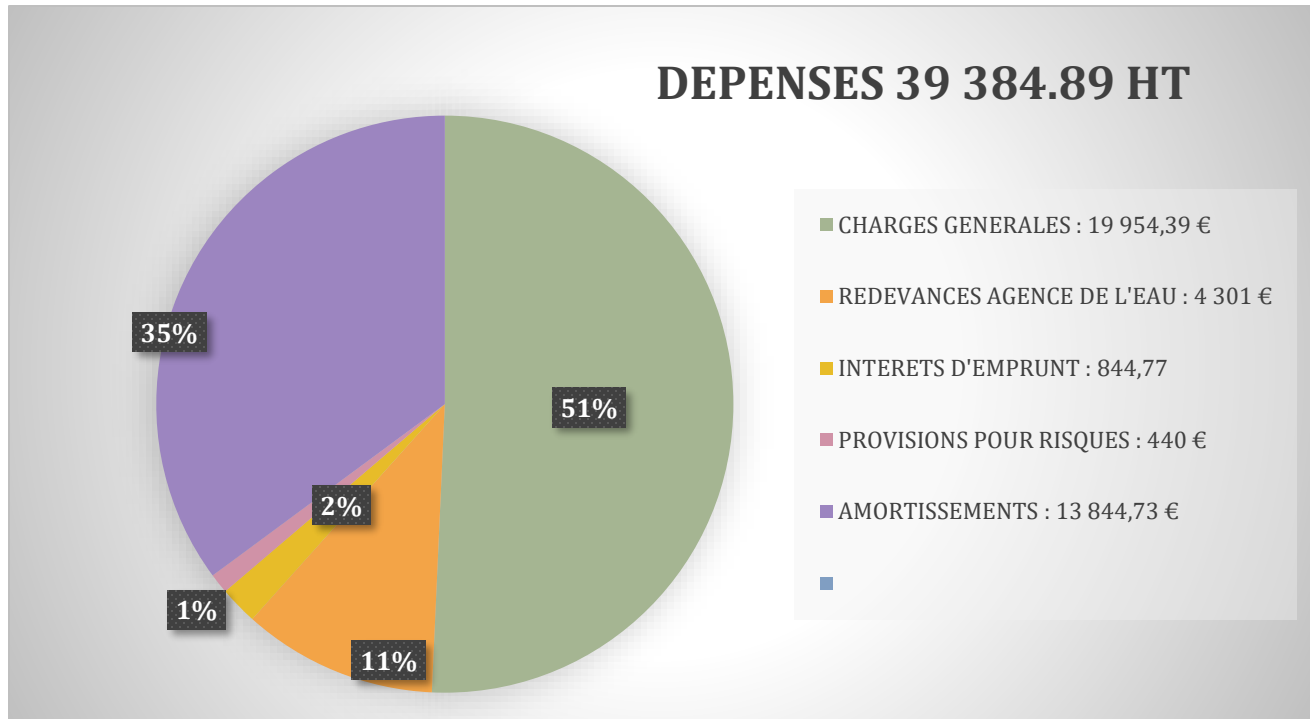
# COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT

## TABLEAU DES RESULTATS

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice 2021	Exploitat°	39 034.91	48 127.63
	Invest.	9 084.89	14 307.73
Reports de l'exercice 2020	Exploitat°	0.00	40 537.64
	Invest.	0.00	16 424.46
Total de l'exercice		48 119.80	119 397.46
Restes à réaliser			
	Invest.	0.00	0.00
Résultat cumulé		48 119.80	119 397.46
Résultat financier de clôture		71 277.66	

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT

## LA SECTION D'EXPLOITATION



Les dépenses générales :

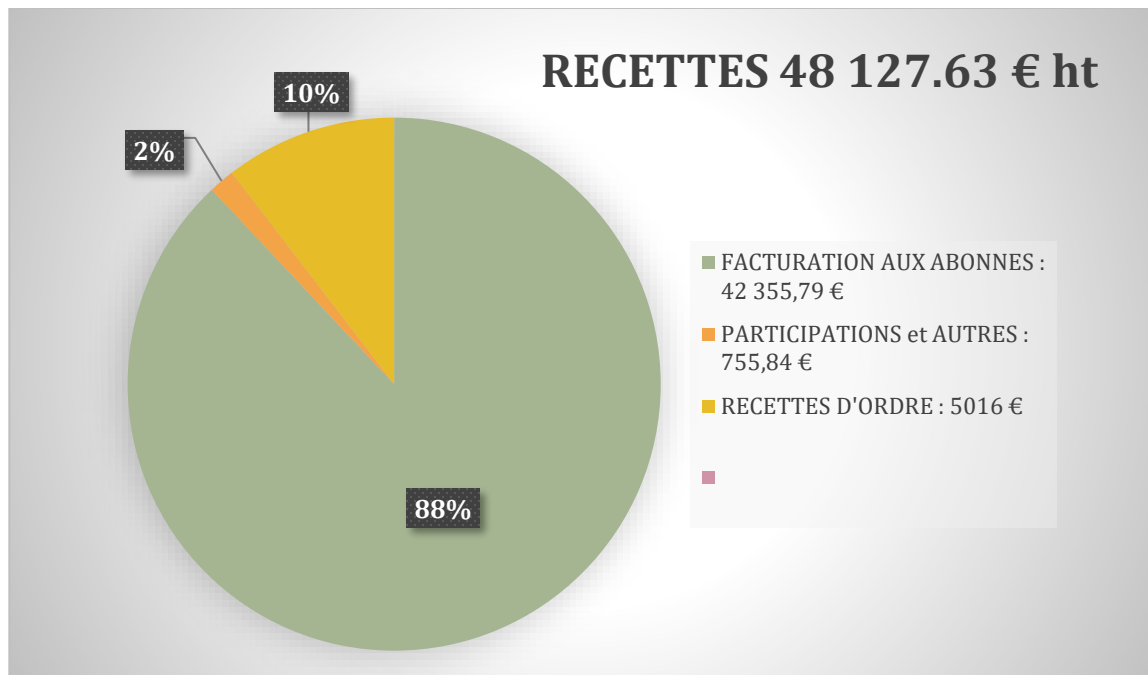
Les principaux postes sont :

- L'achat de l'eau potable au SIAEP du Minervois = 13 540.80 € ht ;
- l'entretien des réseaux eau et assainissement, de la station d'épuration et des stations de relèvement ;

Les dépenses de personnel : le service reverse une participation au budget de la commune équivalent à 1/12<sup>ème</sup> des charges salariales relatives aux agents qui gèrent ce service.

***Exceptionnellement cette année les dépenses de personnel n'ont pas été imputées sur ce budget dans le but de dégager un peu d'économie en prévision de lourdes dépenses prochaines.***

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT



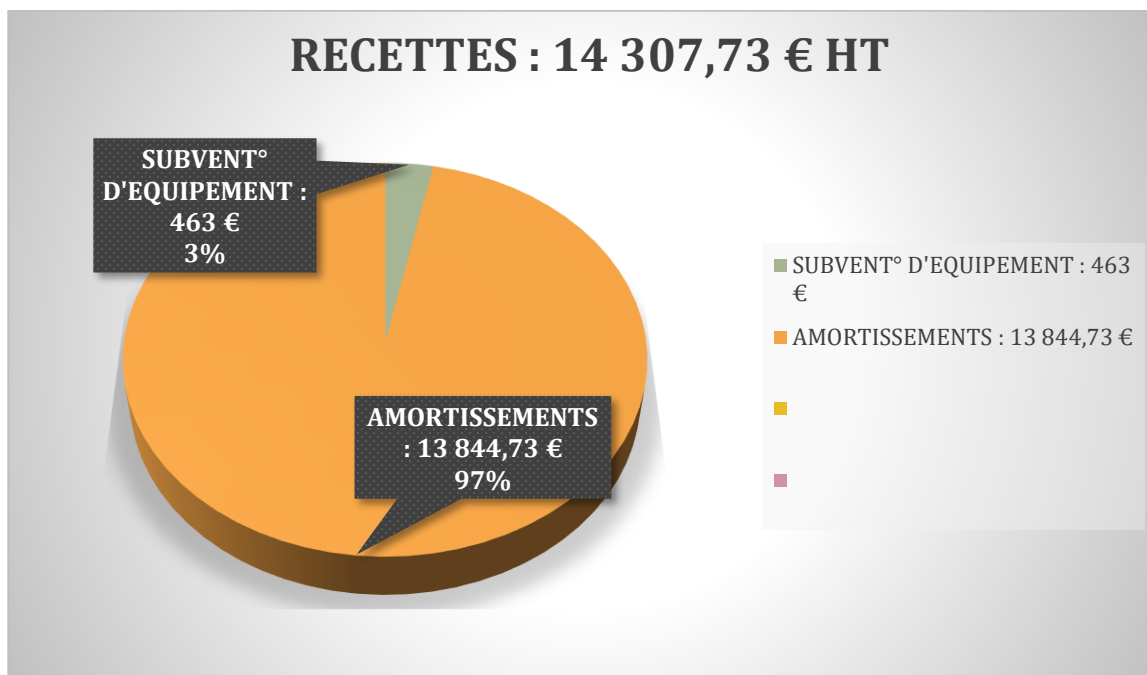
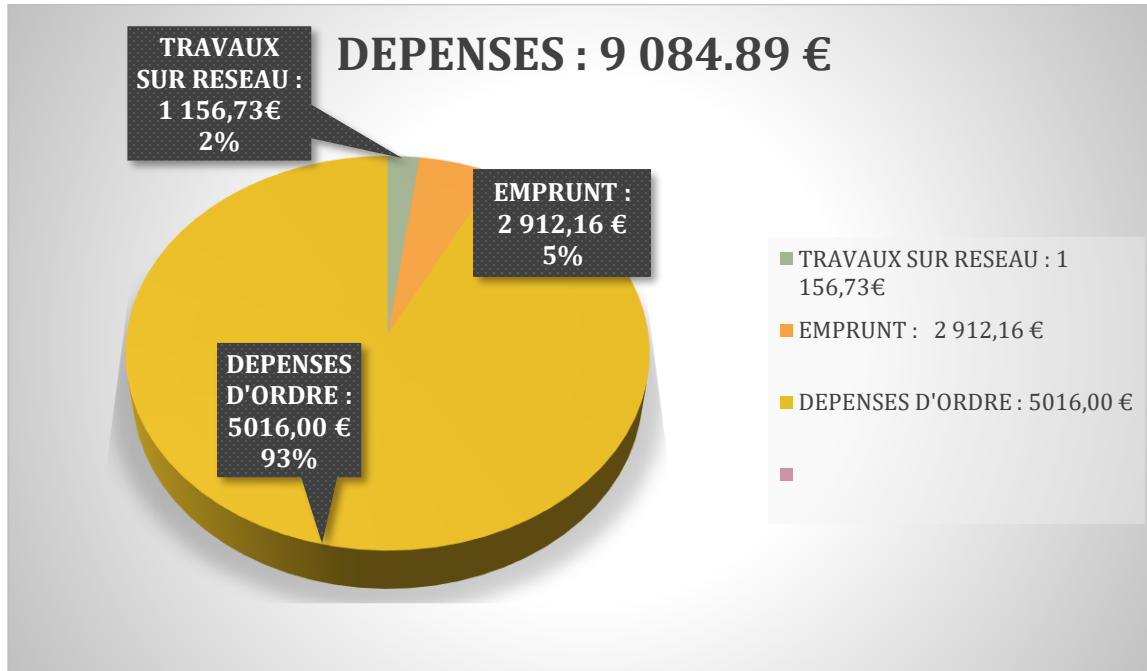
La facturation aux abonnés sur la consommation d'eau potable et le traitement des eaux usées représente la recette principale de ce service. Une augmentation de + 8 % par rapport à la tarification 2020 a été appliquée.

LA TARIFICATION 2021 :

LIGNES TARIFAIRES	PRIX HT € M3	FORFAIT € ANNUEL	TAUX % TVA
<b>Consommation EAU POTABLE</b>	1.34	-	5.50
<b>Redevance assainissement</b>	1.52	-	10
<b>Participation réseau AEP</b>	-	34.90	5.50
<b>Participation réseau EU</b>	-	29.92	10
<b>Agence de l'eau pollution</b>	0.27	-	5.50
<b>Agence de l'eau modernisation</b>	0.15	-	10

# COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT

## LA SECTION D'INVESTISSEMENT



# COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SERVICE EAU & ASSAINISSEMENT

## LA GESTION DE LA DETTE

L'encours de dette au 31 décembre 2021 se répartit de la manière suivante :

1 emprunt à taux fixe 3.58 % relatif aux travaux d'extension et de réhabilitation du réseau assainissement.

Pour 2021, le montant du remboursement en capital de la dette est de 2 912.16 € ;

le montant de remboursement des intérêts de la dette est de 559.96 €.

Capital restant dû au 31/12/2021 : 12 729.21 €

**RATION D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT = 8.05 %**